



Sage-femme

***Un (1) contrat de remplacement à temps partiel occasionnel 28h ou 35h/sem
(avec haute probabilité de devenir un contrat TCR)***

À propos de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Vous souhaitez travailler au sein d'un établissement qui promeut la justice sociale et la solidarité? Vous désirez intégrer un environnement stimulant et collaborer avec une équipe passionnée, dédiée au bien-être des usagers et usagères? Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons!

La Clinique communautaire est un établissement de santé unique! Elle offre, depuis 50 ans, des services préventifs et curatifs de qualité aux citoyennes et citoyens de Pointe-Saint-Charles, et les mobilise sur des enjeux de santé afin d'améliorer leurs conditions de santé à court et long terme. Elle lutte contre les inégalités sociales en santé et défend l'accès universel à un système de santé public.

Organisme communautaire détenant un mandat de CLSC, la Clinique est administrée par un conseil d'administration 100% citoyen. Cette gestion reflète la vision et les valeurs promues et défendues par la population, notamment la prise en charge par les individus de leurs problèmes de santé individuels et collectifs, dans une perspective d'autonomisation et de solidarité.

Malgré les fusions et les bouleversements dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Clinique a su préserver sa pleine autonomie. Chaque jour, par la qualité des soins et services qu'elle dispense, son travail de sensibilisation et son action communautaire visant à agir sur les déterminants sociaux de la santé, la Clinique démontre que son modèle est plus que jamais vibrant d'actualité.

Nous cherchons une sage-femme pour un remplacement pour les nouveaux services de sage-femme et l'implantation d'une maison de naissance à Pointe-Saint-Charles.

Description du poste

Sous la coordination de la responsable des services de sage-femme, la sage-femme doit :

- Effectuer des suivis de maternité complets (du début de la grossesse jusqu'à six semaines après l'accouchement) incluant des consultations prénatales, l'accouchement à domicile et en centre hospitalier (dans un premier temps), les assistances aux accouchements, ainsi que le suivi postnatal pour la mère et le nouveau-né jusqu'à 6 semaines.
- Participer aux activités connexes de la pratique sage-femme (réunions d'équipe, d'information, du conseil des sages-femmes, rencontres prénatales de groupe, promotion, support à l'équipe).
- Aider à mettre en place la maison de naissance en collaboration avec l'équipe de sages-femmes.

Exigences

- Être membre en règle de l'Ordre des sages-femmes du Québec;
- Détenir un certificat en réanimation néonatale avancée (ANLS) de moins de deux ans;
- Détenir un certificat en urgences obstétricales de moins de trois ans;
- Bilingue à l'oral et à l'écrit (français/anglais);
- Permis de conduire valide et accès à un véhicule;
- Grande capacité à travailler en équipe et en interdisciplinarité;
- Posséder une vision communautaire et sociale de la pratique sage-femme;
- Grand intérêt à travailler avec les femmes et les familles en contexte de vulnérabilité;
- Excellente capacité d'organisation et d'adaptation aux horaires irréguliers;

Notre engagement envers vous

Rémunération et condition de travail : Selon les conditions de l'Entente entre le RSFQ et le MSSS

Lieu de travail : 1955 rue du Centre, Montréal, Québec, H3K 1J1

Début du contrat: Dès que possible

Les sages-femmes intéressé(e)s sont invité(e)s à poser leur candidature **au plus tard le 24 janvier 2020** en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Sébastien Renault, conseiller en ressources humaines par courriel à l'adresse suivante : sebastien.renault.psch@ssss.gouv.qc.ca. Merci de prévoir que les entrevues de sélection auront lieu le 28 janvier 2020.

Nous avons hâte de vous rencontrer!

P.S : Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la Clinique mais veuillez noter que seul(e)s les candidats et candidates retenu(e)s seront contacté(e)s.

La Clinique souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.